

Municipalité de Morin-Heights

PROVINCE DE QUÉBEC COMTÉ D'ARGENTEUIL MRC DES PAYS-D'EN-HAUT

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Morin-Heights tenue à la salle communautaire, 567, chemin du Village, le mercredi, 11 septembre, 2013, à laquelle sont présents, Mesdames les conseillères Leigh MacLeod et Mona Wood ainsi que Messieurs les conseillers Jean Dutil, Claude P. Lemire et Jean-Pierre Dorais, formant quorum sous la présidence du maire Timothy Watchorn.

Monsieur le conseiller Peter MacLaurin est absent.

Le Directeur général, Yves Desmarais, est présent.

À 19h30, Monsieur le maire constate le quorum, souhaite la bienvenue au public et le Conseil délibère sur les dossiers suivants.

171.09.13 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame la conseillère Mona Wood
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que le Conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté par le Directeur général.

- 3 ADMINISTRATION**
- 3 1 Approbation des procès-verbaux
- 3 1 2
- 3 2 Finances**
- 3 2 1 Bordereau de dépenses
- 3 2 2 État des activités financières au 31 août, 2013
- 3 2 3 États comparatifs au 31 août 2013
- 3 3 Correspondance**
- 3 4 Personnel**
- 3 4 1 Nomination du secrétaire-trésorier adjoint
- 3 5 Résolution**
- 3 5 1 Girl Guides du Canada
- 3 6 Réglementation**
- 3 6 1 Avis de motion - Règlement 510-2013 - Taxation pour l'année 2014
- 4 SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 4 1 1 Rapport mensuel du Directeur
- 4 1 2 Rapport d'activité de la SQ
- 4 2 Personnel**
- 4 2 1 Nomination Tim Archibald - Lieutenant
- 4 2 2 Nomination Claude Duhamel - Lieutenant
- 4 2 3 Démission - Éric Charbonneau
- 4 3 Résolution**
- 4 3 1 Demande au Ministère des transports du Québec
- 4 3 2 Entente - Cour municipale de Sainte-Adèle
- 4 4 Réglementation**
- 4 4 1 Avis de motion - Modification du règlement SQ-03-2012
- 5 TRAVAUX PUBLICS**
- 5 1 Rapport mensuel du Directeur

Municipalité de Morin-Heights

- 5 2 Personnel**
- 5 2 1 Embauche de M. Mathieu Roy- journalier chauffeur opérateur
- 5 2 2 Embauche de M. Mario Millette - journalier chauffeur opérateur
- 5 3 Résolution**
- 5 3 1 Affectation du fonds de stationnement
- 5 4 Réglementation**
- 5 4 1
- 6 ENVIRONNEMENT ET PARCS**
- 6 1 Rapport mensuel du Directeur
- 6 1 2
- 6 2 Personnel**
- 6 2 1 Remerciement à Mme Catherine Stewart
- 6 3 Résolution**
- 6 3 1
- 6 4 RÉGLEMENTATION**
- 6 4 1 Adoption du règlement 508-2013 qui modifie le règlement 425 -
matières résiduelles
- 7 URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**
- 7 1 Rapport mensuel du Directeur
- 7 1 2 Procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme
- 7 2 Personnel**
- 7 2 1
- 7 3 Résolution**
- 7 3 1 Dérogation mineure - 16, Sunny Mount
- 7 3 2 Dérogation mineure - 118, Augusta
- 7 4 RÉGLEMENTATION**
- 7 4 1
- 8 LOISIRS ET SERVICES À LA COMMUNAUTÉ**
- 8 1 1 Rapport mensuel de la Directrice
- 8 1 2 Procès-verbal de la réunion du comité de la bibliothèque
- 8 2 Personnel**
- 8 2 1
- 8 3 Résolution**
- 8 3 1
- 9 Affaires nouvelles
- 10 Période de questions
- 11 Levée de l'assemblée

172.09.13 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 août 2013 a été remis aux membres du conseil par le biais du fichier électronique de l'assemblée.

Le Directeur général avise le Conseil qu'il a corrigé les résolutions 62.04.12, 119.06.13 et 142.07.13.

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Dorais
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire 14 août 2013 et prend note des corrections.

Municipalité de Morin-Heights

173.09.13 BORDEREAU DE DÉPENSES

La liste de comptes à payer et des comptes payés du mois d'août 2013 a été remise aux membres du conseil par le biais de leur fichier d'assemblée électronique ainsi que la liste des dépenses autorisées durant le mois en vertu de la délégation de compétence, règlement 351.

Le conseil a étudié les listes et :

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude P. Lemire
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que le conseil approuve les comptes tel que détaillés dans les listes déposées.

Du 1er au 31 août 2013	
Comptes à payer	204 106,17 \$
Comptes payés d'avance	142 943,44 \$
Total des achats	347 049,61 \$
Paiements directs bancaires du mois	357,82 \$
Total des dépenses	347 407,43 \$
Salaires nets	106 230,00 \$
GRAND TOTAL	453 637,43 \$

Monsieur le maire et le Directeur général sont autorisés à faire les paiements.

ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES AU 31 AOÛT 2013

Le Directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception, les états comparatifs au 31 août 2013.

ÉTAT COMPARATIFS AU 31 AOÛT 2013

Le Directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception, les états comparatifs au 31 août 2013.

CORRESPONDANCE

Le Directeur général dépose le bordereau de correspondance pour le mois d'août 2013. Le conseil ayant pris connaissance des lettres reçues lors du comité plénier, le Directeur général donnera suite à la correspondance.

Correspondance reçue

- 1 Tricentris: application de clause
- 2 B. Vaissade: vitesse sur la route 364
- 3 MRC des Pays-d'en-Haut: Règlement 273-2013
- 4 SPCA: dossier de chats
- 5 MDDEP: dossier GES

Municipalité de Morin-Heights

- 6 MTQ: signalisation Green Acres
 - 7 M. Freeman: dossier M-400
 - 8 CAPTCHPL: demande financière
 - 9 R. Ducharme: installation de ponceau
 - 10 MTQ: affichage - route 329
 - 11 MDDEP: autorisations environnementales
 - 12 Société de l'autisme: demande de financement
 - 13 Zéroco2: politique environnementale 2013
 - 14 Soupe populaire: invitation au gala
 - 15 P. Rose: Répercussion et Shakespeare-in-the-park
 - 16 Diocèse Saint-Jérôme: Invitation
 - 17 MAMROT: appel d'offres pour camion
 - 18 MDDEP: aires de protection
 - 19 J. Singh: parc Basler
 - 20 Résidants de la rue Bourget: demande d'installation de panneau
 - 21 Ministère de la sécurité publique: programme d'aide financière - vents et pluies du 19.07.13
 - 22 Enquête Origine: étude de déplacements dans la région
 - 23 Fondation des rues principales: différents services
- Correspondance envoyée**
- A Résidents du Balmoral: réfection des rues
 - B M. Laberge: écoulement des eaux
 - C M. Filion: travaux de remplacement de conduite - 422, Route 364
 - D N. Schmekel: signalisation sur Green Acres
 - E M.Valiquette: problématique de circulation- marché Vaillancourt
 - F M. Côté: demande de dos d'âne
 - G J. Girard: problématique - - circulation sur Route 364
 - H L. Tremblay: signalisation au parc Lummis
 - I MAMROT: réseau d'eau potable - Ski Morin Heights

174.09.13 NOMINATION DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER ADJOINT

Considérant le départ à la retraite de madame Ginette Charette;

Considérant qu'il est important qu'un suppléant au secrétaire-trésorier soit nommé afin d'assurer la charge en cas d'absence du Directeur général;

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude P. Lemire
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que le Directeur des services administratifs, Monsieur Michel Grenier, soit nommé secrétaire-trésorier adjoint, en vertu de l'article 184 du code municipal du Québec.

Que monsieur Grenier soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité en absence du Directeur général incluant les effets bancaires.

175.09.13 GIRL GUIDES DU CANADA

Considérant que les « *Girl Guides of Canada, Québec Council* » ont présenté une demande à l'effet de reconduire la reconnaissance aux fins d'exemption de taxes municipales et scolaires d'organisme à but non lucratif obtenue le 2 septembre 2004, pour l'immeuble situé au 240, chemin du Lac Bouchette – matricule 4787 63 3526;

Municipalité de Morin-Heights

Considérant que le Conseil est d'avis que cette demande rencontre les critères d'exemption énoncés aux articles 243 et suivants de la Loi sur la fiscalité municipale L.R.Q., c. F-2.1;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Dorais
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce Conseil informe la Commission municipale qu'il n'exprime aucune objection à l'effet que l'immeuble des *Girl Guides of Canada* situé au 240, chemin du Lac Bouchette – matricule 4787 63 3526 obtienne la reconnaissance aux fins d'exemption de taxes municipales.

A.M. 09.09.13 AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 510-2013 - TAXATION POUR L'ANNÉE 2014

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Claude P. Lemire que le règlement 510-2013 relatif à la taxation pour l'année 2014 sera présenté lors d'une prochaine session.

RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ PUBLIQUE

Le Directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception du rapport mensuel pour le mois d'août 2013 du Directeur du service de sécurité incendie.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA SQ

Le Directeur général dépose au conseil qui en accuse réception, le rapport d'activités de la Sûreté du Québec au 29 août 2013.

176.09.13 NOMINATION DE TIM ARCHIBALD - LIEUTENANT

Considérant que monsieur Tim Archibald a été nommé lieutenant éligible par la résolution 170.08.11;

Considérant que monsieur Archibald a complété sa formation « d'officier non urbain » avec succès;

Il est proposé par madame la conseillère Leigh MacLeod
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que monsieur Timothy Archibald soit nommé lieutenant du Service de sécurité incendie de la Municipalité selon les termes de la Politique à l'égard des conditions de travail du personnel du Service de sécurité incendies et des premiers répondants.

Municipalité de Morin-Heights

177.09.13 NOMINATION DE CLAUDE DUHAMEL - LIEUTENANT

Considérant que monsieur Claude Duhamel a été nommé lieutenant éligible par la résolution 177.09.12;

Considérant que monsieur Duhamel a complété sa formation « d'officier non urbain » avec succès;

Il est proposé par madame la conseillère Leigh MacLeod
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que monsieur Claude Duhamel soit nommé lieutenant du Service de sécurité incendie de la Municipalité selon les termes de la Politique à l'égard des conditions de travail du personnel du Service de sécurité incendies et des premiers répondants.

178.09.13 DÉMISSION - ÉRIC CHARBONNEAU

Considérant que monsieur Éric Charbonneau a présenté sa démission du service de sécurité incendie;

Depuis son embauche en 2007, monsieur Charbonneau a agi à titre de pompier et de lieutenant éligible;

Et unanimement résolu par les conseillers:

Que ce Conseil prend acte de la décision de monsieur Charbonneau de quitter le service de sécurité incendie et le remercie pour les services rendus à la communauté.

179.09.13 DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

Considérant le nombre croissant de véhicules circulant sur le réseau routier;

Considérant les demandes répétées des citoyens en regard de la vitesse et la sécurité sur les routes;

Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce Conseil demande au Ministère des transports de réviser les dossiers suivants :

1. Réduire la vitesse à 70km/h sur la route 364, dans le secteur du terre plein, soit entre la rue Watchorn et le pont de la Rivière à Simon.
2. Aménager une aire de virage à gauche sur la route 364 à l'intersection du chemin Christieville dans les deux directions.
3. Réduire la vitesse à 40km/h sur la route 329, dans le secteur villageois soit entre la route 364 et le Pont Seale.
4. Ajouter un affichage « stationnement interdit » sur la route 329 sud dans la courbe du Pont Seale.
5. Ajouter un affichage « stationnement interdit » sur la route 364, entre les deux feux de circulation.

Municipalité de Morin-Heights

180.09.13 ENTENTE - COUR MUNICIPALE DE SAINTE-ADÈLE

Considérant que la Cour municipale de Sainte-Adèle effectuera sous peu le traitement des infractions sommaires criminelles pour les municipalités de la MRC des Pays-d'en-Haut;

Considérant que dans ces circonstances, l'entente sur la gestion des constats d'infraction émis par la Sûreté du Québec sur le territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut doit être remplacée;

Il est proposé par madame la conseillère Leigh MacLeod
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que le conseil accepte les dispositions de l'entente à intervenir entre la Ville de Sainte-Adèle et les villes de Saint-Sauveur et de l'Estérel ainsi que les municipalités de Piedmont, Morin-Heights, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, Sainte-Anne-des-Lacs, Wentworth-Nord, Saint-Adolphe-d'Howard et Lac des Seize-Iles, concernant la gestion des constats d'infraction et des plaintes criminelles émis par la Sûreté du Québec sur le territoire de la municipalité régionale de comté des Pays-d'en-Haut.

Que le maire et le Directeur général soient autorisés à signer ladite entente.

A.M. 10.09.13 AVIS DE MOTION - MODIFICATION DU RÈGLEMENT SQ 03-2012

Avis de motion est donné par madame la conseillère Leigh MacLeod que le règlement SQ 03-2013 relatif à la circulation et au stationnement sera déposé afin d'ajouter des arrêts obligatoires à l'annexe A du règlement SQ 03-2012 sera présenté lors d'une prochaine session.

RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Le Directeur général dépose au conseil qui en accuse réception du rapport mensuel pour le mois d'août ainsi que la liste de gestion des appels journaliers et de la liste des dépenses autorisées durant le mois en vertu de la délégation de compétence, règlement 351.

181.09.13 EMBAUCHE DE MATHIEU ROY - JOURNALIER - CHAUFFEUR - OPÉRATEUR

Considérant le rapport déposé par le Directeur du service des travaux publics en date du 6 septembre 2013;

Considérant que monsieur Mathieu Roy a été embauché à titre de journalier chauffeur opérateur temporaire;

Considérant que le droit d'ancienneté s'acquiert en date de la présente;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Dutil
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Municipalité de Morin-Heights

Que ce conseil autorise l'embauche de monsieur Mathieu Roy au poste de journalier chauffeur opérateur régulier.

182.09.13 EMBAUCHE DE MARIO MILLETTE - JOURNALIER - CHAUFFEUR - OPÉRATEUR

Considérant le rapport déposé par le Directeur du service des travaux publics en date du 6 septembre 2013;

Considérant que monsieur Mario Millette a été embauché à titre de journalier chauffeur opérateur temporaire;

Considérant que le droit d'ancienneté s'acquiert en date de la présente;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Dutil
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce conseil autorise l'embauche de monsieur Mario Millette au poste de journalier chauffeur opérateur régulier.

183.09.13 AFFECTATION DU FONDS DE STATIONNEMENT

Considérant les travaux d'infrastructures réalisés dans le stationnement de la bibliothèque;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Dutil
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce Conseil affecte la somme de 5 000 \$ du Fonds de stationnement 56-049-00-001 à la réalisation du projet.

RAPPORT MENSUEL DU DIRECTEUR / INSPECTEUR

Le Directeur général dépose au conseil qui en accuse réception du rapport mensuel du Directeur du service de l'environnement et des parcs ainsi que le suivi des réseaux d'eau potable.

184.09.13 REMERCIEMENTS À MME CATHERINE STEWART

Considérant que madame Catherine Stewart a été retenue comme stagiaire au service de l'environnement pour l'été 2013;

Considérant qu'au cours de ce stage madame Stewart a visité et photographié les berges des lacs Cook, Corbeil et Écho, pour comparer l'évolution des travaux depuis 2008 en regard à la protection des berges;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Dorais
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que le conseil remercie madame Catherine Stewart pour la qualité des ses travaux et autorise le versement d'une bourse 1 500 \$.

Municipalité de Morin-Heights

185.09.13 ADOPTION DU RÈGLEMENT 508-2013 QUI MODIFIE LE RÈGLEMENT 425 - MATIÈRES RÉSIDUELLES

Les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement 48 heures avant l'assemblée du conseil et avoir lu le document, le Directeur général est dispensée d'en faire la lecture et ce dernier en donne les grandes lignes.

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Dorais
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que le règlement 508-2013 soit adopté comme suit :

RÈGLEMENT 508-2013 QUI MODIFIE LE RÈGLEMENT 425 - MATIÈRES RÉSIDUELLES

Attendu que la Municipalité a adopté le Règlement 425 Relatif à la gestion intégrée des matières résiduelles;

Attendu qu'il y a lieu d'assurer la concordance Règlement n° SQ-04-2012, concernant les nuisances;

Attendu qu'un avis de motion du présent règlement a été donné par monsieur le conseiller Jean-Pierre Dorais lors de la séance du conseil tenue le 14 août 2013;

QU'IL SOIT STATUÉ ET ORDONNÉ PAR LE PRÉSENT RÈGLEMENT CE QUI SUIV, à savoir:

ARTICLE 1

Que l'article 10 du règlement 425 soit modifié pour se lire comme suit :

ARTICLE 10 REMISAGE DES CONTENANTS

Les bacs doivent être remisés entre les collectes dans un endroit situé au moins à 9 mètres du centre de la rue .

En tout temps, les matières résiduelles doivent être tenues dans les contenants fermés de façon à ne pas constituer une nuisance, que ce soit par l'odeur ou la vermine.

ARTICLE 2

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Timothy Watchorn
Maire

Yves Desmarais
Directeur général

RAPPORT MENSUEL DU DIRECTEUR

Le Directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception du rapport du mois d'août 2013 du Directeur du Service d'urbanisme.

Municipalité de Morin-Heights

186.09.13 PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Le Directeur général présente le procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme du 20 août 2013.

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Dorais
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce Conseil accepte le procès-verbal de la réunion du 20 août 2013 et fait sienne des recommandations qu'il contient.

187.09.13 DÉROGATION MINEURE - 16, SUNNYMOUNT

- Le président de l'assemblée ouvre l'assemblée de consultation relative à la dérogation mineure à 19h48;
- Le président de l'assemblée invite le Directeur général à lire la proposition et à expliquer la teneur de la dérogation demandée;
- Le président de l'assemblée invite les personnes intéressées qui ont été dûment convoquées à cette assemblée par avis public daté du 23 août 2013 à intervenir dans ce dossier;

Considérant que le conseil a reçu une demande de dérogation mineure au règlement de zonage 416 visant la réduction de la marge de recul avant afin de légaliser l'implantation du bâtiment principal existant ainsi que l'empiètement de la galerie en cour avant;

Considérant que la demande vise la propriété située au 16, Sunny Mount, sur le lot 3 957 086 dans la zone 24;

Considérant que cette demande a été étudiée par le Comité consultatif d'urbanisme qui recommande au Conseil l'approbation de la demande par la résolution 27.08.13;

Considérant que conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, les personnes intéressées ont été invitées par avis public à se faire entendre en séance de consultation;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude P. Lemire
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce conseil accorde la dérogation pour la légalisation de l'implantation de la résidence située au 16, rue Sunny Mount, soit de réduire la marge de recul avant de 7,5 mètres à 4,04 mètres pour le bâtiment existant seulement et d'augmenter l'empiètement maximal autorisé de 1,5 mètres à 5,08 mètres pour la portion de la galerie avant existante seulement, le tout tel qu'indiqué au certificat de localisation de l'arpenteur-géomètre Sylvie Filion, minutes 4120.

Municipalité de Morin-Heights

188.09.13 DÉROGATION MINEURE - 118, AUGUSTA

- Le président de l'assemblée ouvre l'assemblée de consultation relative à la dérogation mineure à 19h53;
- Le président de l'assemblée invite le Directeur général à lire la proposition et à expliquer la teneur de la dérogation demandée;
- Le président de l'assemblée invite les personnes intéressées qui ont été dûment convoquées à cette assemblée par avis public daté du 23 août 2013 à intervenir dans ce dossier;

Considérant que le conseil a reçu une demande de dérogation mineure au règlement de zonage 416 visant la réduction de la marge de recul avant (côté de la rue Glen Abbey) afin de pouvoir construire une véranda attachée au bâtiment principal ainsi que l'empiètement dans la marge avant d'une galerie et d'un avant-toit;

Considérant que la demande vise la propriété située au 118, rue Augusta, sur le lot 3 735 545 dans la zone 13;

Considérant que cette demande a été étudiée par le Comité consultatif d'urbanisme qui recommande au Conseil l'approbation de la demande par la résolution 26.08.13;

Considérant que conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, les personnes intéressées ont été invitées par avis public à se faire entendre en séance de consultation;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Dorais
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce conseil accorde la dérogation pour la construction d'une véranda au 118, rue Augusta, soit de réduire la marge de recul avant de 15 mètres à 13,21 mètres pour la véranda grillagée, d'augmenter l'empiètement maximale autorisé de 1,5 mètres à 2,18 mètres pour la galerie et augmenter l'empiètement maximal autorisé de 1,5 mètres à 4,53 mètres pour un avant-toit, le tout tel qu'indiqué au plan projet de l'arpenteur-géomètre Paul-André Régimbald, minutes 6241.

RAPPORT MENSUEL DE LA DIRECTRICE DU SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

Le Directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception, du rapport mensuel pour le mois d'août 2013 ainsi que la liste de dépenses ainsi que les états des résultats des diverses activités.

Municipalité de Morin-Heights

189.09.13 PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE

Le Directeur général dépose au conseil, qui en accuse réception, du procès-verbal de la réunion du comité de la bibliothèque datée du 13 août 2013.

190.09.13 FÉLICITATIONS À JAMES JACKSON ET LE CLUB DE CANOE ET KAYAK VIKING

Considérant que 15 des 57 athlètes qui représentent le Club demeurent ou sont propriétaires de commerces à Morin-Heights;

Considérant que monsieur James Jackson a reçu le prix masculin kayak 2013 pour sa contribution et son dévouement au sport kayak au Canada;

Il est unanimement résolu que ce Conseil félicite monsieur James Jackson ainsi que le Club canoe kayak Viking pour leur championnat master canoe kayak pour une troisième année consécutive.

PÉRODE DE QUESTIONS

Le Conseil répond aux questions du public.

191.09.13 FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisée;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Dutil que la séance soit levée à 20h17.

J'ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues à ce procès-verbal

Timothy Watchorn
Maire

Yves Desmarais
Directeur général

Neuf personnes ont assisté à l'assemblée.